

Image not found or type unknown



# Retards, absences injustifiées et licenciement

publié le **29/08/2012**, vu **939 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](#)

Les retards fréquents et absences injustifiées peuvent être sanctionnés par l'employeur et dans certains cas conduire au licenciement.

[Lire l'article](#)